



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

centres de formation

Question écrite n° 79432

Texte de la question

Mme Huguette Bello interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, chargée du numérique sur la création de la « grande école du numérique » annoncée par le Président de la République au début de cette année. Cette école, qui ne prendra pas la forme d'un établissement unique, devrait être organisée autour d'un réseau de structures réparties sur l'ensemble du territoire et qui seront labellisées. Une mission de préfiguration a été désignée en mars 2015 et trois configureurs ont été nommés par le Premier ministre. Leurs recommandations sont attendues d'ici quelques semaines et une première vague de labellisation et de créations de formations doit être lancée en octobre 2015. Le numérique est un secteur d'avenir où les perspectives de développement sont immenses. Il devrait être à l'origine de très nombreuses créations d'emplois dans des métiers variés. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer comment cette « grande école du numérique » qui regroupera des formations au numérique innovantes et intensives sera déclinée dans les régions d'Outre-mer, celles-là même qui connaissent les plus forts taux de chômage des jeunes.

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79432

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mai 2015](#), page 3552

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)